



**RAPPORT DE GESTION POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE
CLOS LE 5 NOVEMBRE 2022 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE**

| | |
|---|-----------|
| Renseignements prospectifs | 1 |
| Survol de la Société | 3 |
| Stratégie de la Société | 3 |
| Mises à jour sur les activités | 6 |
| Perspectives | 9 |
| Sommaire des résultats du deuxième trimestre | 10 |
| Ventes | 11 |
| Profit brut | 11 |
| Bénéfice d'exploitation | 11 |
| BAIIA | 12 |
| Charges financières | 12 |
| Impôt sur le résultat | 12 |
| Bénéfice net | 12 |
| Placements et autres activités | 13 |
| Résultats d'exploitation trimestriels | 13 |
| Situation de trésorerie et sources de financement | 14 |
| Activités d'exploitation | 14 |
| Activités d'investissement | 14 |
| Dépenses d'investissement | 15 |
| Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés | 15 |
| Activités de financement | 16 |
| Flux de trésorerie disponibles | 16 |
| Obligations au titre des avantages sociaux futurs | 16 |
| Situation financière consolidée | 17 |
| Principales mesures de la situation financière | 17 |
| Capitaux propres | 18 |
| Offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 19 |
| Normes et méthodes comptables | 20 |
| Programmes de fidélisation de la clientèle | 20 |
| Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2023 | 20 |
| Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées | 20 |
| Estimations comptables critiques | 21 |
| Contrôle interne à l'égard de l'information financière | 21 |
| Transactions entre parties liées | 21 |
| Éventualités | 22 |
| Gestion du risque | 22 |
| Événement postérieur à la date de clôture | 22 |
| Désignation des dividendes déterminés | 22 |
| Mesures et données financières non conformes aux PCGR | 23 |
| Mesures financières | 23 |
| Données financières | 24 |

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le deuxième trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice et pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 octobre 2021. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 7 mai 2022. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 14 décembre 2022, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la direction en ce qui concerne la portée et l'impact de l'incident lié à la cybersécurité (tel qu'il est défini à la rubrique « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité »), y compris l'ampleur des perturbations, l'estimation de l'incidence sur les résultats financiers de la Société et le temps nécessaire pour un rétablissement complet. Ces énoncés et ces attentes peuvent être influencés par plusieurs facteurs, notamment la nature des remboursements d'assurance et le moment où ils seront touchés, la disponibilité des ressources, l'analyse continue des systèmes et des perturbations, ainsi que l'efficacité des processus de rechange mis en place et le temps requis pour les désinstaller;
- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière et les avantages financiers du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien les initiatives et les répercussions des pressions inflationnistes;

- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant la dilution du bénéfice net pour le programme Voilà pour l'exercice 2023, sur laquelle les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macro-économique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les pénuries de main-d'œuvre n'auront pas d'autre incidence importante sur les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, lesquelles pourraient être touchées par la disponibilité de main-d'œuvre;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2023, sur lesquelles les répercussions des pressions inflationnistes sur le comportement d'achat des consommateurs pourraient avoir une incidence;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation et les incidences de l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ainsi que l'ensemble de ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société concernant le calendrier de la cession de la totalité des 56 postes d'essence, qui pourrait être influencé par l'approbation des organismes de réglementation et les conditions de clôture.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 30,8 G\$ et à des actifs de 16,7 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 600 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy, Longo's ainsi que Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières Voilà, Grocery Gateway, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

Stratégie de la Société

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. Pour sa troisième et dernière année, la Société demeure en voie d'atteindre une augmentation supplémentaire cible de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à une croissance des parts de marché et à une discipline en matière de coûts et de marges. La Société s'attend à générer un taux de croissance moyen composé du résultat par action d'au moins 15 % pour la période de trois ans du projet Horizon.

Au cours de l'exercice 2021, des gains liés au projet Horizon ont été obtenus grâce à l'expansion et à la rénovation du réseau de magasins de la Société, à l'ouverture de nouveaux magasins, à des améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et du merchandising grâce aux données et à l'analytique, ainsi qu'à l'accroissement continu de l'efficacité grâce aux initiatives d'approvisionnement stratégique.

Au cours de l'exercice 2022, des gains ont été obtenus grâce à la maximisation promotionnelle et à l'analyse des données, à l'expansion et à la rénovation continues du réseau de magasins, ainsi qu'à l'efficacité de l'approvisionnement stratégique. Les gains générés au cours des exercices 2021 et 2022 ont été en partie contrebalancés par l'investissement planifié dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Ces initiatives continuent de générer des gains au cours de l'exercice 2023. Des gains supplémentaires sont attendus des initiatives stratégiques lancées plus récemment dans le cadre du projet Horizon, notamment le nouveau programme de fidélisation de la Société, *Scène+*. Le programme *Scène+* a été lancé avec succès au Canada atlantique en août 2022, puis dans l'Ouest canadien en septembre 2022 et en Ontario en novembre 2022. D'autres lancements régionaux sont prévus dans la plupart des bannières de la Société dans le reste du Canada d'ici la fin de l'exercice 2023. Les initiatives du projet Horizon, qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client, procureront d'importants avantages financiers au cours de l'exercice 2024 et au-delà.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la meilleure expérience personnalisée aux clients, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario. Toutes ces initiatives font partie du plan stratégique du projet Horizon. L'acquisition de Longo's, qui a été réalisée au premier trimestre de l'exercice 2022, a contribué à l'accroissement de la part de marché.

Investir dans le réseau de magasins de la Société

La Société a accéléré le rythme des investissements dans les rénovations et les conversions, dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les dépenses d'investissement de la Société au cours de la durée du projet Horizon. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Améliorer la productivité des magasins

La Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée il y a quelques années. L'analytique continuera de permettre d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris l'aménagement des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. Grâce à ces nouvelles capacités d'analytique avancée, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en optimisant les catégories et la proximité des produits et d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada

Le premier centre de traitement des commandes de Toronto, en Ontario, a commencé ses activités il y a plus de deux ans, et le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé à livrer à ses clients le 7 mars 2022. Les troisième et quatrième centres de traitement des commandes, situés à Calgary et dans la région du Grand Vancouver (« Vancouver »), respectivement, en sont à différents stades de développement. En septembre 2020, la Société a lancé sa solution de cueillette en magasin dans certains établissements sélectionnés Sobeys, qui a été étendue à 98 magasins à l'échelle nationale dans les marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes ou dans lesquels les centres n'ont pas encore commencé leurs activités. La Société offre une option de commerce en ligne à ses clients de toutes les provinces.

Élargir le portefeuille de Nos marques

La Société a amélioré le positionnement et l'image de Nos marques. La Société examine le rôle précis de Nos marques dans chaque catégorie et détermine, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité du portefeuille de Nos marques en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits et en réduisant le coût des biens vendus.

Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

La Société a conçu un moteur de recommandation de nouvelle génération pour une personnalisation à l'échelle, alimentée par l'apprentissage automatique. Ce moteur a déjà été testé et a été lancé de nouveau dans le cadre du déploiement du programme *Scène+*. Le moteur de recommandation obtient des résultats préliminaires positifs, notamment un meilleur engagement de la part des clients et une plus grande pertinence des offres. Les algorithmes de ciblage continueront à se perfectionner au fil du temps, ce qui permettra d'améliorer progressivement le rendement et les résultats.

En juin 2022, la Société a dévoilé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de *Scène+*. Le nouveau programme de fidélisation a été lancé avec succès au Canada atlantique en août 2022, puis dans l'Ouest canadien en septembre et en Ontario en novembre. Il s'agit là de la première fois qu'un programme de fidélisation est offert dans les magasins FreshCo et Chalo. D'autres lancements régionaux dans la plupart des bannières de la Société auront lieu d'ici la fin de l'exercice 2023. Les adhérents AIR MILES^{MD} pourront continuer d'accumuler et d'échanger des points dans les magasins de la Société jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, en investissant dans l'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients, en optimisant la productivité de la chaîne d'approvisionnement et en améliorant les systèmes et les processus. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché

L'équipe d'approvisionnement stratégique continue de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour les dépenses indirectes.

Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché

La Société continue d'investir dans l'analyse avancée des données pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands travaillent avec les fournisseurs de marques nationales et de produits de marque maison pour réaliser les gains repérés à la suite de l'examen des catégories et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres. L'équipe d'approvisionnement nationale de la Société, dont les responsabilités en matière d'approvisionnement sont centralisées, continue de faire face aux pressions inflationnistes et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement avec les fournisseurs, tout en permettant aux marchands de se concentrer sur la création de valeur pour les clients de la Société.

Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour améliorer la proposition de valeur pour les clients

Les outils d'analytique avancée aident la Société à orienter ses investissements vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients. Ces outils sont mis à profit à l'échelle nationale par les marchands de catégories, tous formats confondus, pour améliorer l'efficacité des offres promotionnelles de la Société. L'initiative de maximisation promotionnelle — un partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les marchands de catégories — a commencé à présenter des avantages en ce qui a trait aux marges au cours de l'exercice 2021. Le perfectionnement constant des outils d'analytique avancée a permis de nouvelles améliorations au cours de l'exercice 2022 et continuera à le faire au cours de l'exercice 2023.

Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement

La Société continue d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement. Au cours de l'exercice 2021, la Société a regroupé deux centres de distribution au Québec en une seule installation et a ouvert un nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois centres de distribution en une seule installation. Ces regroupements ont accru la capacité et l'efficacité du réseau.

Améliorer les systèmes et les processus

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société a davantage d'occasions de réaliser des gains d'efficacité et de réduire ses coûts dans ses fonctions de soutien ainsi que d'améliorer son service aux magasins.

Mises à jour sur les activités

Incident lié à la cybersécurité

Le 4 novembre, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité »). Dès sa découverte, la Société a immédiatement mis en application ses mesures d'intervention en cas d'incident ainsi que ses plans de continuité des activités, notamment en faisant appel à des experts de renommée mondiale, a isolé la source et a mis en œuvre des mesures pour empêcher toute propagation. enti

Empire a été en mesure d'exploiter son réseau de vente au détail avec peu de perturbations, et sa chaîne d'approvisionnement n'en a subi aucune. Cet incident lié à la cybersécurité et la réaction préventive à celui-ci ont occasionné quelques problèmes temporaires. Par exemple, les services de pharmacie ont été interrompus durant quatre jours, tandis que certains services en magasin, comme les caisses automatiques, l'émission de cartes-cadeaux et l'échange de points *Scène+*, ont été perturbés pendant environ une semaine. Hormis cela, les clients ont remarqué très peu de changements dans leur expérience d'achat habituelle.

Les équipes de sécurité d'Empire ont travaillé de concert avec des entreprises de cyberdéfense de premier plan pour remédier à cet incident, ont instauré des mesures préventives, notamment l'arrêt anticipé de certains systèmes par souci de prudence, et ont pris des mesures extraordinaires pour compléter celles déjà existantes en matière de surveillance, de dépistage et de protection. Dans la foulée des efforts de rétablissement des systèmes, la Société a mis en place certains processus de rechange pour assurer la continuité de l'approvisionnement, de l'évaluation des coûts et de la fixation des prix de détail. Empire poursuit la remise en ligne systématique des systèmes d'information et d'administration en ligne selon une méthode contrôlée et progressive.

La Société considère la protection des renseignements personnels comme extrêmement importante. La Société poursuit son investigation, et si jamais elle conclut que certaines données ont été extraites de ses systèmes, elle prendra toutes les mesures nécessaires auprès des organismes de réglementation de la protection des renseignements personnels et des personnes touchées.

La Société a adopté une approche en matière de sécurité à niveaux multiples, qui comprend des outils cybernétiques, ainsi que des contrôles, des politiques, des normes et des procédures concernant l'accès à la sécurité, le développement du système, la gestion des changements et la gestion des problèmes et des incidents. Cet incident lié à la cybersécurité a confirmé l'importance des investissements déjà réalisés au chapitre de la cybersécurité, ainsi que des investissements à venir dans les systèmes et le personnel de TI. L'amélioration continue de l'infrastructure informatique de la Société renforcera sa défense contre de futurs incidents de cette nature.

La Société maintient diverses couvertures d'assurance, y compris une cyber-assurance. Il pourrait y avoir un délai entre le décaissement des coûts et la confirmation du produit d'assurance. Selon les informations disponibles, Empire estime que l'incidence financière sur le bénéfice net annuel pour l'exercice 2023 sera d'environ 25 M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance. Cet élément est considéré comme non récurrent et sera exclu de l'évaluation que fera la Société du projet Horizon.

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy, le 10 décembre 2018, a permis d'ajouter 26 magasins au réseau de la Société en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). La Société a ouvert un nouveau magasin au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023. Au 14 décembre 2022, 45 magasins Farm Boy étaient ouverts et la Société prévoit ouvrir trois autres magasins Farm Boy d'ici la fin de l'exercice 2023.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo. La Société a ouvert un magasin FreshCo en Alberta au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023. Au 14 décembre 2022, 42 magasins FreshCo étaient ouverts dans l'Ouest canadien et la Société compte ouvrir deux autres magasins FreshCo d'ici la fin de l'exercice 2023.

Voilà

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement aux domiciles des clients.

La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada. Avec ces quatre centres de traitement des commandes, les installations de transbordement sous-jacentes ainsi que le service de cueillette à l'extérieur du magasin, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens. Le premier centre de traitement des commandes de Toronto, en Ontario, a commencé à livrer à ses clients le 22 juin 2020 et fonctionne avec succès depuis plus de deux ans.

Le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé les livraisons aux clients le 7 mars 2022, en amorçant une transition progressive pour les clients, de IGA.net vers Voilà par IGA. Le déploiement s'est achevé au premier trimestre de l'exercice 2023, et Voilà par IGA dessert désormais plus de 100 municipalités, de Gatineau à Québec en passant par Montréal. Le centre de traitement des commandes de Montréal progresse bien, enregistrant une augmentation du volume de commandes hebdomadaires et d'excellents résultats en matière d'expérience client, notamment en ce qui concerne le traitement et la livraison dans les délais prévus.

Le Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») a terminé la construction du bâtiment du troisième centre de traitement des commandes de Voilà à Calgary et l'a remis à Ocado pour la construction des installations internes. Le centre de traitement des commandes servira la majeure partie de l'Alberta, et les livraisons devraient commencer au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

Le 7 février 2022, la Société a annoncé que son quatrième centre de traitement des commandes sera situé à Vancouver et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada atlantique, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La solution retenue pour le service de cueillette à l'extérieur du magasin repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore, ou ne compteront pas, de centre de traitement des commandes en activité dans leur région.

Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur de Voilà. Voilà continue de réaliser des ventes élevées sur le marché. La direction s'attend à ce que la dilution du bénéfice net de Voilà pour l'exercice 2023 soit sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

Les quatre plateformes de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires combiné augmenter de 4,6 % au deuxième trimestre de l'exercice 2023 par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance continue de Voilà.

Longo's

Le 10 mai 2021, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, 51 % de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway. Le prix de la transaction s'est chiffré à 660,6 M\$. La Société a acquis l'entreprise par l'émission de 3 187 348 actions de catégorie A sans droit de vote à un prix à la date de transaction de 129,6 M\$, par des liquidités de 196,6 M\$ et par un billet à payer conditionnel de 10,7 M\$.

Après le cinquième anniversaire de la transaction, les actionnaires de Longo's détenant la participation ne donnant pas le contrôle de 49 % auront la possibilité de vendre à Sobeys jusqu'à 12,25 % de leur participation par année, selon un multiple appliqué au bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles des 12 derniers mois. Le multiple variera en fonction de la réalisation de certains résultats commerciaux. Si les actionnaires ne détenant pas le contrôle de Longo's exercent leur option de vente, Sobeys disposera d'une option d'achat correspondante pour le même pourcentage l'année suivante. Après le dixième anniversaire de la transaction, Sobeys et Longo's disposeront toutes deux d'options de vente et d'achat mutuelles pour toute action en circulation restante détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Un passif financier de 239,7 M\$ a été comptabilisé à la date d'acquisition, lequel est réévalué à la clôture de chaque trimestre.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux résiliations de contrats de location

Au cours du deuxième trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé un recouvrement à l'égard des coûts de fermeture et de conversion supplémentaires de 1,6 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement, liés à la conversion des magasins à la bannière FreshCo. Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 octobre 2021, la Société a engagé des coûts de 6,0 M\$ et de 12,3 M\$, respectivement.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu des transactions de résiliation de bail, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'autres produits de 11,6 M\$.

Rapport sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 115 ans.

La Société a publié en juillet 2022 son Rapport sur le développement durable 2022, qui fixe des cibles de réduction des émissions audacieuses et fondées sur la science afin de soutenir la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone. Il s'agit d'une avancée significative dans le plan de la Société pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de l'étape la plus récente dans ses démarches d'engagement et d'investissement dans le développement durable. Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable dans la pratique de la gouvernance d'entreprise, la Société lancera un nouveau Conseil de développement durable (le « conseil ») au cours de l'exercice 2023. En parallèle avec les cibles fondées sur la science de la Société (qui sont validées par l'initiative Science-based targets), le conseil assurera une comptabilisation précise des émissions de carbone pour le suivi interne et les rapports externes.

La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment l'élimination du plastique de ses activités, particulièrement le plastique évitable et difficile à recycler, l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous et l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société.

PERSPECTIVES

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance et atteindre les objectifs de son projet Horizon malgré l'inflation plus élevée que la normale et les difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues et du carburant. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux consommateurs.

Le secteur continue de connaître des difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement en raison des pénuries de main-d'œuvre qui perdurent. Même s'il est difficile d'estimer la durée de ces difficultés, la direction continue d'envisager le recours à d'autres sources d'approvisionnement si nécessaire, et elle ne s'attend pas à ce que cela ait des répercussions défavorables importantes sur la chaîne d'approvisionnement.

La Société prévoit que les ventes des magasins comparables afficheront une croissance au cours de l'exercice 2023. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 3,1 %, alors qu'elles avaient diminué de 1,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et augmenté de 0,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2023. Les marges continueront de refléter les avantages des initiatives du projet Horizon et des autres améliorations sur le plan de l'exploitation au cours de l'exercice 2023. Ces avantages pourraient être en partie contrebalancés par l'effet des variations dans la composition des ventes entre les bannières et l'incidence de la hausse des prix de carburant.

La Société s'attend à une amélioration continue des résultats du centre de traitement des commandes de Voilà à Toronto, dans la mesure où les volumes augmentent et où l'efficacité s'améliore. Dans un même temps, Voilà engagera également des coûts supplémentaires à mesure que le centre de traitement des commandes de Montréal accroîtra ses activités et que les centres de traitement des commandes de Calgary et de Vancouver seront mis en service. L'intensification des activités du centre de traitement des commandes de Montréal devrait entraîner des coûts plus élevés au cours de la première moitié de l'exercice 2023, mais les résultats devraient connaître une amélioration pour le reste de l'exercice. Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur. La Société prévoit que l'exercice 2023 reflétera une dilution du bénéfice net de Voilà qui sera sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

La Société poursuit l'expansion de ses magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, et il y a maintenant 42 magasins en activité. Les magasins récemment ouverts améliorent leur efficacité plus rapidement que les magasins qui ont été convertis initialement, car l'activité a atteint une masse critique dans chaque province. La Société prévoit ouvrir deux autres magasins en Alberta pour le reste de l'exercice 2023, pour un total de 44 magasins.

La direction prévoit toujours qu'elle atteindra les objectifs du projet Horizon et que des avantages connexes continueront de s'ajouter au cours de l'exercice 2024 et au-delà, y compris les initiatives lancées au cours de l'exercice 2023 qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client.

À la lumière de l'évaluation initiale, la direction estime que l'incidence financière de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net annuel de l'exercice 2023 sera d'environ 25 M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 26 semaines closes les | | | |
|---|---------------------------------------|------------|-----------|-----------|---------------------------------------|-------------|-----------|-----------|
| | 5 nov. | 30 oct. | Variation | Variation | 5 nov. | 30 oct. | Variation | Variation |
| | 2022 | 2021 | en \$ | en % | 2022 | 2021 | en \$ | en % |
| Ventes | 7 642,8 | \$ 7 318,3 | \$ 324,5 | 4,4 % | 15 580,4 | \$ 14 944,3 | \$ 636,1 | 4,3 % |
| Profit brut ¹⁾ | 1 955,2 | 1 850,8 | 104,4 | 5,6 % | 3 933,1 | 3 763,0 | 170,1 | 4,5 % |
| Bénéfice d'exploitation | 333,9 | 327,9 | 6,0 | 1,8 % | 678,0 | 675,3 | 2,7 | 0,4 % |
| BAIIA ¹⁾ | 584,2 | 565,2 | 19,0 | 3,4 % | 1 178,2 | 1 147,1 | 31,1 | 2,7 % |
| Charges financières, montant net | 65,0 | 67,3 | (2,3) | (3,4) % | 129,0 | 134,1 | (5,1) | (3,8) % |
| Charge d'impôt sur le résultat | 68,2 | 68,3 | (0,1) | (0,1) % | 140,0 | 137,0 | 3,0 | 2,2 % |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 10,8 | 16,9 | (6,1) | (36,1) % | 31,6 | 40,3 | (8,7) | (21,6) % |
| Bénéfice net ²⁾ | 189,9 | 175,4 | 14,5 | 8,3 % | 377,4 | 363,9 | 13,5 | 3,7 % |

Résultat par action, de base

| | | | | | | | | |
|--|---------|---------|--|--|---------|---------|--|--|
| Bénéfice net ²⁾ | 0,73 \$ | 0,66 \$ | | | 1,44 \$ | 1,37 \$ | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 260,1 | 265,4 | | | 261,2 | 266,4 | | |

Résultat par action, après dilution

| | | | | | | | | |
|---|----------|----------|--|--|----------|----------|--|--|
| Bénéfice net ²⁾ | 0,73 \$ | 0,66 \$ | | | 1,44 \$ | 1,36 \$ | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 260,6 | 266,3 | | | 261,9 | 267,4 | | |
| Dividende par action | 0,165 \$ | 0,150 \$ | | | 0,330 \$ | 0,300 \$ | | |

| | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| | Marge brute ¹⁾ | 25,6 % | 25,3 % | 25,2 % |
| Marge du BAIIA ¹⁾ | 7,6 % | 7,7 % | 7,6 % | 7,7 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ | 3,9 % | 0,4 % | 3,5 % | 0,0 % |
| Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant | 3,1 % | (1,3) % | 1,7 % | (1,8) % |
| Taux d'impôt effectif | 25,4 % | 26,2 % | 25,5 % | 25,3 % |

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | | Périodes de 26 semaines closes les | | | |
|----------------------------|---------------------------------------|------------|-----------|-----------|---------------------------------------|-------------|-----------|-----------|
| | 5 nov. | 30 oct. | Variation | Variation | 5 nov. | 30 oct. | Variation | Variation |
| | 2022 | 2021 | en \$ | en % | 2022 | 2021 | en \$ | en % |
| Ventes | 7 642,8 | \$ 7 318,3 | \$ 324,5 | 4,4 % | 15 580,4 | \$ 14 944,3 | \$ 636,1 | 4,3 % |
| Profit brut | 1 955,2 | 1 850,8 | 104,4 | 5,6 % | 3 933,1 | 3 763,0 | 170,1 | 4,5 % |
| Bénéfice d'exploitation | 292,4 | 305,4 | (13,0) | (4,3) % | 623,3 | 642,7 | (19,4) | (3,0) % |
| BAIIA | 542,5 | 542,7 | (0,2) | (0,0) % | 1 123,2 | 1 114,4 | 8,8 | 0,8 % |
| Bénéfice net ²⁾ | 158,0 | 159,3 | (1,3) | (0,8) % | 336,3 | 338,8 | (2,5) | (0,7) % |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice ont augmenté de 4,4 % et de 4,3 %, respectivement, en raison principalement de la hausse des ventes de carburant, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien. L'augmentation depuis le début de l'exercice a été en partie contrebalancée par l'incidence des restrictions liées au nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou la « pandémie ») qui étaient en vigueur pendant une partie du premier trimestre de l'exercice précédent.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 5,6 % pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 et de 4,5 % depuis le début de l'exercice, respectivement, en raison principalement des avantages liés aux initiatives du projet Horizon (notamment l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle d'analytique avancée, Nos marques et l'expansion de FreshCo, de Voilà et de Farm Boy).

La marge brute du trimestre a augmenté pour s'établir à 25,6 %, comparativement à 25,3 % à l'exercice précédent. La marge brute a augmenté en raison principalement des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, en partie contrebalancés par l'effet de la hausse des ventes de carburant. Compte non tenu de l'incidence de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 58 points de base à celle de l'exercice précédent.

La marge brute depuis le début de l'exercice, qui s'est établie à 25,2 %, est demeurée comparable à celle inscrite pour la période comparative de l'exercice précédent. La marge brute reflète l'incidence positive des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, facteur qui a été contrebalancé par l'incidence de la hausse des ventes de carburant. Compte non tenu de l'incidence de la composition des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 60 points de base à celle de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 26 semaines closes les | | |
|--|---------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------------------------|-----------------|--------------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ |
| Vente au détail de produits alimentaires | 292,4 \$ | 305,4 \$ | (13,0) \$ | 623,3 \$ | 642,7 \$ | (19,4) \$ |
| Placements et autres activités : | | | | | | |
| FPI Crombie | 35,2 | 10,2 | 25,0 | 47,9 | 17,6 | 30,3 |
| Genstar | 3,5 | 12,5 | (9,0) | 4,6 | 18,4 | (13,8) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | 2,8 | (0,2) | 3,0 | 2,2 | (3,4) | 5,6 |
| | 41,5 | 22,5 | 19,0 | 54,7 | 32,6 | 22,1 |
| Bénéfice d'exploitation | 333,9 \$ | 327,9 \$ | 6,0 \$ | 678,0 \$ | 675,3 \$ | 2,7 \$ |

Pour le trimestre clos le 5 novembre 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives, en partie contrebalancée par la hausse des ventes et de la marge brute. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique principalement par les investissements dans les initiatives liées au projet Horizon (notamment l'expansion de Voilà, de Farm Boy et de FreshCo), par la hausse des prix des services publics et par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la baisse des autres produits, en partie contrebalancées par la hausse des ventes et de la marge brute. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique principalement par les investissements dans les initiatives liées au projet Horizon (notamment l'expansion de Voilà, de Farm Boy et de FreshCo) et par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles. La diminution des autres produits s'explique par les revenus tirés de la résiliation de contrats de location au cours de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé principalement de l'augmentation des ventes d'immeubles, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

BAIIA

Pour le trimestre clos le 5 novembre 2022, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 584,2 M\$, alors qu'il était de 565,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles). La marge du BAIIA a diminué par rapport à l'exercice précédent, passant de 7,7 % à 7,6 %.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 178,2 M\$, alors qu'il était de 1 147,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles). La marge du BAIIA a diminué par rapport à l'exercice précédent, passant de 7,7 % à 7,6 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du niveau d'endettement et du remboursement des billets de série 2013-2 d'une valeur de 500,0 M\$ au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives et par la dette à taux variable assortie de taux d'intérêt plus élevés au cours de l'exercice considéré.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % pour le trimestre clos le 5 novembre 2022, comparativement à 26,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital qui sont imposés à des taux moins élevés et des crédits d'impôt à l'investissement. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des entités structurées consolidées qui sont imposées à des taux moins élevés.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,5 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 25,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour la période a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital qui sont imposés à des taux moins élevés, des crédits d'impôt à l'investissement et des entités structurées consolidées qui sont imposées à des taux moins élevés, contrebalancés par des ajustements visant à tenir compte des écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent a été supérieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation d'actifs d'impôt différé et des variations des écarts prévus entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, en partie contrebalancées par les éléments de capital non imposables.

Bénéfice net

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 26 semaines closes les | | |
|---|------------------------------------|--------------|-----------------|------------------------------------|--------------|-----------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ |
| Bénéfice net ¹⁾ | 189,9 \$ | 175,4 \$ | 14,5 \$ | 377,4 \$ | 363,9 \$ | 13,5 \$ |
| RPA ²⁾ (après dilution) | 0,73 \$ | 0,66 \$ | | 1,44 \$ | 1,36 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 260,6 | 266,3 | | 261,9 | 267,4 | |

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Résultat par action (« RPA »).

Placements et autres activités

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 26 semaines closes les | | |
|---|------------------------------------|----------------|-----------------|------------------------------------|----------------|-----------------|
| | 5 nov. | 30 oct. | Variation en \$ | 5 nov. | 30 oct. | Variation en \$ |
| | 2022 | 2021 | | 2022 | 2021 | |
| FPI Crombie | 35,2 \$ | 10,2 \$ | 25,0 \$ | 47,9 \$ | 17,6 \$ | 30,3 \$ |
| Genstar | 3,5 | 12,5 | (9,0) | 4,6 | 18,4 | (13,8) |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | 2,8 | (0,2) | 3,0 | 2,2 | (3,4) | 5,6 |
| | 41,5 \$ | 22,5 \$ | 19,0 \$ | 54,7 \$ | 32,6 \$ | 22,1 \$ |

Pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé essentiellement de l'augmentation des ventes d'immeubles, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Exercice 2023 | | | Exercice 2022 | | | Exercice 2021 | | |
|---|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|--------------------------------|--|
| | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | |
| | (13 semaines) 5 nov. 2022 | (13 semaines) 6 août 2022 | (14 semaines) 7 mai 2022 | (13 semaines) 29 janv. 2022 | (13 semaines) 30 oct. 2021 | (13 semaines) 31 juill. 2021 | (13 semaines) 1 ^{er} mai 2021 | (13 semaines) 30 janv. 2021 | |
| Ventes | 7 642,8 \$ | 7 937,6 \$ | 7 840,8 \$ | 7 377,3 \$ | 7 318,3 \$ | 7 626,0 \$ | 6 920,0 \$ | 7 018,7 \$ | |
| Bénéfice d'exploitation | 333,9 | 344,1 | 333,6 | 354,8 | 327,9 | 347,4 | 295,0 | 320,4 | |
| BAIIA ¹⁾ | 584,2 | 594,0 | 586,2 | 597,5 | 565,2 | 581,9 | 514,4 | 533,5 | |
| Bénéfice net ²⁾ | 189,9 | 187,5 | 178,5 | 203,4 | 175,4 | 188,5 | 171,9 | 176,3 | |
| Résultat par action, de base | | | | | | | | | |
| Bénéfice net ²⁾ | 0,73 \$ | 0,72 \$ | 0,68 \$ | 0,77 \$ | 0,66 \$ | 0,71 \$ | 0,65 \$ | 0,66 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) | 260,1 | 262,2 | 263,0 | 264,1 | 265,4 | 267,0 | 266,5 | 268,1 | |
| Résultat par action, après dilution | | | | | | | | | |
| Bénéfice net ²⁾ | 0,73 \$ | 0,71 \$ | 0,68 \$ | 0,77 \$ | 0,66 \$ | 0,70 \$ | 0,64 \$ | 0,66 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) | 260,6 | 263,0 | 264,0 | 264,9 | 266,3 | 268,1 | 267,6 | 269,1 | |

- 1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont fluctué, en raison de l'incidence de la COVID-19 et du changement du comportement d'achat des consommateurs qui en découle, ce qui a entraîné une fluctuation des ventes au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022. Les ventes ont commencé à se stabiliser au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de l'assouplissement des restrictions, mais elles demeurent plus élevées qu'avant la pandémie. La semaine d'activité additionnelle a eu une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2022. Depuis le 10 mai 2021, les résultats de la Société tiennent compte des résultats de Longo's.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont tous subi l'incidence des activités d'investissement stratégique de la Société, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, des prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre clos le 5 novembre 2022.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 275,9 \$ | 459,1 \$ | 662,6 \$ | 883,7 \$ |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (202,2) | (182,6) | (376,2) | (651,8) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (78,2) | (335,6) | (731,7) | (676,4) |
| Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (4,5) \$ | (59,1) \$ | (445,3) \$ | (444,5) \$ |

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 et depuis le début de l'exercice en raison principalement des variations défavorables du fonds de roulement et de l'augmentation des impôts payés.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement pour les périodes considérées :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Augmentation des placements en titres de capitaux propres | (2,4) \$ | - \$ | (2,4) \$ | (41,5) \$ |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (242,3) | (178,6) | (411,9) | (393,6) |
| Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location | 14,6 | 4,4 | 17,3 | 14,8 |
| Contrats de location et autres créances, montant net | 10,5 | 0,8 | (1,5) | (7,7) |
| Autres actifs et autres passifs non courants | (0,1) | (0,9) | (4,7) | (26,7) |
| Acquisitions d'entreprises | (3,7) | (28,5) | (16,1) | (230,9) |
| Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement | 20,9 | 19,9 | 41,8 | 32,8 |
| Intérêts reçus | 0,3 | 0,3 | 1,3 | 1,0 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (202,2) \$ | (182,6) \$ | (376,2) \$ | (651,8) \$ |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par la baisse des acquisitions d'entreprises par rapport à l'exercice précédent.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement depuis le début de l'exercice ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'acquisition de Longo's au cours de l'exercice précédent et de l'achat de 41,5 M\$ de parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice considéré.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 254,7 M\$ et de 410,2 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, respectivement (188,6 M\$ et 334,3 M\$ en 2022), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies analytiques avancées et d'autres systèmes technologiques, aux magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et aux centres de traitement des commandes Voilà.

Pour l'exercice 2023, les dépenses d'investissement devraient se chiffrer à environ 800 M\$, et la moitié environ de ces investissements sera consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société prévoit ouvrir quatre magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendre la présence de la bannière Farm Boy et Longo's à quatre et à deux magasins, respectivement, en Ontario. La Société investira environ 25 % de ses dépenses d'investissement estimées dans des technologies analytique avancée et d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins :

| Nombre de magasins | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|--|------------------------------------|--------------|------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Ouvertures/relocalisations/acquisitions ¹⁾²⁾ | 1 | 6 | 6 | 47 |
| Changements de bannière/réaménagements | - | 2 | 1 | 7 |
| Fermetures ¹⁾ | 3 | 9 | 4 | 14 |
| Ouvertures – FreshCo ³⁾ | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ³⁾ | - | - | - | 1 |
| Ouvertures – Farm Boy | 1 | 1 | 1 | 4 |

1) Incidence globale, exclusion faite de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo.

2) Inclut 36 magasins Longo's qui ont été acquis au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys :

| Superficie (en milliers de pieds carrés) | Périodes de 13 semaines closes les | |
|---|------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Ouvertures | 35 | 101 |
| Agrandissements | 18 | - |
| Fermetures | (21) | (78) |
| Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'expansion de Farm Boy et de FreshCo | 32 | 23 |
| Ouvertures – FreshCo ¹⁾ | 5 | 81 |
| Ouvertures – Farm Boy | 28 | 25 |
| Variation nette | 65 | 129 |

1) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 5 novembre 2022, Sobeys occupait une surface commerciale totale de 42,5 millions de pieds carrés, en hausse de 1,7 % par rapport à 41,8 millions de pieds carrés au 30 octobre 2021.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison des prélèvements sur les facilités de crédit, en partie contrebalancés par le rachat d'actions ordinaires.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement depuis le début de l'exercice ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison du remboursement des billets de série 2013-2 de 500,0 M\$ et de la hausse des paiements au titre des obligations locatives, en partie contrebalancés par les prélèvements sur les facilités de crédit.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | | Périodes de 26 semaines closes les | | |
|--|---------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------------------------|-----------------|--------------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | Variation en \$ |
| Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 275,9 | 459,1 | (183,2) | 662,6 | 883,7 | (221,1) |
| Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location | 14,6 | 4,4 | 10,2 | 17,3 | 14,8 | 2,5 |
| Déduire : intérêts payés | (13,7) | (21,2) | 7,5 | (38,3) | (28,1) | (10,2) |
| paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement | (161,5) | (155,4) | (6,1) | (325,4) | (259,9) | (65,5) |
| acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | (242,3) | (178,6) | (63,7) | (411,9) | (393,6) | (18,3) |
| Flux de trésorerie disponibles²⁾ | (127,0) | 108,3 | (235,3) | (95,7) | 216,9 | (312,6) |

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 5 novembre 2022 ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de la hausse des dépenses d'investissement. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle des variations défavorables du fonds de roulement et de l'augmentation des impôts payés.

Les flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de la hausse des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle de l'augmentation des impôts payés et des variations défavorables du fonds de roulement.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations totalisant respectivement 2,3 M\$ et 6,8 M\$ (4,2 M\$ et 10,5 M\$ en 2022) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 12,4 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2023.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

| (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios) | 5 nov. 2022 | 7 mai 2022 | 30 oct. 2021 |
|--|-------------|-------------|--------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 161,5 \$ | 4 991,5 \$ | 4 706,0 \$ |
| Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾ | 19,84 \$ | 18,82 \$ | 17,73 \$ |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 1 120,9 \$ | 1 176,7 \$ | 1 160,9 \$ |
| Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 6 255,4 \$ | 6 285,4 \$ | 6 139,9 \$ |
| Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾ | 58,8 % | 59,9 % | 59,3 % |
| Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾²⁾ | 3,1 x | 3,2 x | 3,3 x |
| Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ¹⁾³⁾ | 8,6 x | 8,3 x | 8,4 x |
| BAIIA pour les quatre derniers trimestres | 2 361,9 \$ | 2 330,8 \$ | 2 195,0 \$ |
| Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres | 274,7 \$ | 279,7 \$ | 262,8 \$ |
| Ratio des actifs courants sur les passifs courants | 0,8 x | 0,8 x | 0,8 x |
| Total de l'actif | 16 735,2 \$ | 16 593,6 \$ | 15 980,6 \$ |
| Total des passifs financiers non courants | 7 122,3 \$ | 7 220,0 \$ | 7 595,4 \$ |

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Les notations de Sobeys n'ont pas varié par rapport au trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 14 décembre 2022 :

| Agence de notation | Notation de crédit (notation de l'émetteur) | Tendance/Perspective |
|--------------------|---|----------------------|
| DBRS Morningstar | BBB | Stable |
| S&P Global | BBB- | Stable |

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Empire a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Le montant du capital a été réduit pour passer de 250,0 M\$ à 150,0 M\$. Au 5 novembre 2022, le solde sur cette facilité s'élevait à 70,0 M\$ (10,7 M\$ en 2022). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

En vertu d'une entente datée du 3 novembre 2022, Sobeys a modifié et mis à jour la convention relative à sa facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 M\$ et a prorogé l'échéance au 4 novembre 2027. Au 5 novembre 2022, le solde sur cette facilité s'élevait à 413,2 M\$ (néant en 2022) et la Société avait tiré 69,2 M\$ (65,3 M\$ en 2022) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou des taux des acceptations bancaires.

Le rachat des billets de série 2013-2 à 4,70 % échéant le 8 août 2023, qui avait été annoncé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, a été effectué le 2 juin 2022. Le paiement total du remboursement de 516,5 M\$ comprenait le solde total du capital restant de 500,0 M\$ ainsi que des intérêts courus et des frais de remboursement anticipé d'un montant de 16,5 M\$.

Le 10 mai 2021, Sobeys a acquis, dans le cadre de l'acquisition de Longo's, la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de cette dernière. Au 5 novembre 2022, le solde de la facilité était de 31,3 M\$ (36,2 M\$ en 2022). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie au 5 novembre 2022, ainsi que ses facilités de crédit disponibles d'environ 291,3 M\$ et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Au 5 novembre 2022, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

| Actions autorisées | Nombre d'actions | |
|---|-------------------------|---------------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries | 991 980 000 | 991 980 000 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale | 750 498 983 | 757 133 657 |
| Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale | 122 400 000 | 122 400 000 |

| Actions émises et en circulation (en millions de dollars) | Nombre d'actions | | Capital-actions | |
|--|-------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | 160 486 539 | 166 858 697 | 1 971,2 \$ | 2 048,2 \$ |
| Actions ordinaires de catégorie B | 98 138 079 | 98 138 079 | 7,3 | 7,3 |
| Actions détenues en fiducie | (11 327) | (40 772) | (0,2) | (0,8) |
| Total | | | 1 978,3 \$ | 2 054,7 \$ |

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 5 novembre 2022, par rapport à l'exercice précédent :

| (nombre d'actions) | Périodes de 13 semaines closes les | |
|--|------------------------------------|---------------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture | 162 781 815 | 167 315 905 |
| Émises au cours de la période | 7 517 | 122 059 |
| Rachetées aux fins d'annulation | (2 302 793) | (579 267) |
| Émises et en circulation à la clôture | 160 486 539 | 166 858 697 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture | (39 211) | (46 576) |
| Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | 27 938 | 5 853 |
| Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres | (54) | (49) |
| Actions détenues en fiducie à la clôture | (11 327) | (40 772) |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture | 160 475 212 | 166 817 925 |
| Actions ordinaires de catégorie B | | |
| Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture | 98 138 079 | 98 138 079 |

Au cours du deuxième trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires de 42,7 M\$ et de 85,8 M\$ (39,8 M\$ et 79,7 M\$ au 30 octobre 2021), respectivement, à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un versement de 0,165 \$ et de 0,330 \$ par action (0,150 \$ et 0,300 \$ par action au 30 octobre 2021) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 13 décembre 2022, la Société comptait 160 279 439 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 345 041 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 5 novembre 2022 (5 027 219 au 30 octobre 2021). Au 13 décembre 2022, des options visant l'acquisition de 4 461 270 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 465 946 au 7 décembre 2021).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A en circulation. Au 1^{er} juillet 2022, aux termes de cet avis, la Société a racheté 5 659 764 actions de catégorie A (6 063 806 au 1^{er} juillet 2021) à un prix moyen pondéré de 39,11 \$ (38,00 \$ au 1^{er} juillet 2021) pour une contrepartie totale de 221,3 M\$ (230,4 M\$ au 1^{er} juillet 2021).

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation au 17 juin 2022. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2023.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées au cours du trimestre clos le 5 novembre 2022 et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent :

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|--|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Nombre d'actions | 2 302 793 | 579 267 | 4 106 040 | 3 850 349 |
| Prix moyen pondéré par action | 36,98 \$ | 38,56 \$ | 38,42 \$ | 39,56 \$ |
| Contrepartie en trésorerie versée | 85,1 \$ | 22,3 \$ | 157,7 \$ | 152,3 \$ |

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 13 décembre 2022, la Société avait racheté 4 423 140 actions de catégorie A (4 831 765 au 7 décembre 2021) au prix moyen pondéré de 38,20 \$ (39,25 \$ au 7 décembre 2021) pour une contrepartie totale de 169,0 M\$ (189,6 M\$ au 7 décembre 2021).

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 7 mai 2022, sauf pour ce qui suit :

Programmes de fidélisation de la clientèle

Sobeys a mis en place le programme de fidélité *Scène+* dans certaines régions et pour certaines enseignes. Les adhérents AIR MILES^{MD} continuent d'accumuler et d'échanger des points dans les magasins de Sobeys jusqu'à ce que le nouveau programme *Scène+* soit disponible dans toutes les régions. Les clients de Sobeys obtiennent des points *Scène+* en fonction de leurs achats en magasin et en ligne. Sobeys paie des frais par point selon les modalités de l'accord de coentreprise avec *Scène+*. Le coût des points est comptabilisé en réduction des produits des activités ordinaires.

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2023

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications ciblées.

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16 *Contrats de location*. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyers » et les « paiements de loyers révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyers comprennent des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence pour elle.

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications exigent que des actifs et des passifs d'impôt différé soient comptabilisés pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires déductibles et imposables d'un même montant à la comptabilisation initiale. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société prévoit que ces modifications ciblées n'auront pas d'incidence significative.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 7 août 2022 et close le 5 novembre 2022 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 5 novembre 2022, elle détient une participation de 41,5 % (41,5 % au 30 octobre 2021) dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 5 novembre 2022, le FPI Crombie a cédé un immeuble à un tiers. Cette transaction a donné lieu à la reprise d'un profit avant impôt précédemment différé de 1,5 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours des périodes correspondantes closes le 30 octobre 2021, Sobey's, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de résiliation de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Ces transactions ont donné lieu à un profit avant impôt de néant et de 11,6 M\$, respectivement, qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Au cours de la période close le 31 juillet 2021, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 4,7 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 0,3 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités du résultat net.

Le 19 mai 2021, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme dans le cadre duquel il a émis des parts au prix de 16,60 \$ chacune, pour un produit total de 100,0 M\$. Parallèlement à ce placement public, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ afin de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022, y compris les risques liés à la gestion de l'information, à la cybersécurité et à la protection des données figurant dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Le 4 novembre 2022, Empire a connu des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite de l'incident lié à la cybersécurité. Pour de plus amples renseignements sur cet incident, voir la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Mises à jour sur les activités – Incident lié à la cybersécurité ». L'incident lié à la cybersécurité a confirmé l'importance des investissements déjà réalisés et des investissements à venir au chapitre de la cybersécurité, compte tenu des risques croissants de cyberattaques, de la prévalence des attaques mondiales et de la complexité accrue des techniques employées par les pirates informatiques.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 13 décembre 2022, Empire a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions habituelles, notamment l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation. La Société prévoit conclure la transaction au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Bénéfice net | 200,7 \$ | 192,3 \$ | 409,0 \$ | 404,2 \$ |
| Charge d'impôt sur le résultat | 68,2 | 68,3 | 140,0 | 137,0 |
| Charges financières, montant net | 65,0 | 67,3 | 129,0 | 134,1 |
| Bénéfice d'exploitation | 333,9 | 327,9 | 678,0 | 675,3 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 224,5 | 215,6 | 449,4 | 429,1 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 25,8 | 21,7 | 50,8 | 42,7 |
| BAIIA | 584,2 \$ | 565,2 \$ | 1 178,2 \$ | 1 147,1 \$ |

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines closes les | | Périodes de 26 semaines closes les | |
|---|---------------------------------------|--------------|---------------------------------------|--------------|
| | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 | 5 nov. 2022 | 30 oct. 2021 |
| Charges financières, montant net | 65,0 \$ | 67,3 \$ | 129,0 \$ | 134,1 \$ |
| Ajouter : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location | 1,1 | 0,9 | 2,4 | 2,8 |
| Déduire : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net | (2,3) | (2,0) | (4,0) | (3,9) |
| Déduire : charge de désactualisation liée aux provisions | (0,3) | (0,5) | (0,7) | (1,3) |
| Charge d'intérêts | 63,5 \$ | 65,7 \$ | 126,7 \$ | 131,7 \$ |

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 5 novembre 2022, au 7 mai 2022 et au 30 octobre 2021, respectivement :

| (en millions de dollars) | 5 nov. 2022 | 7 mai 2022 | 30 oct. 2021 |
|---|-------------|-------------|--------------|
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an | 532,3 \$ | 581,0 \$ | 73,1 \$ |
| Dette à long terme | 588,6 | 595,7 | 1 087,8 |
| Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an | 543,7 | 509,5 | 566,5 |
| Obligations locatives à long terme | 5 711,7 | 5 775,9 | 5 573,4 |
| Dette consolidée | 7 376,3 \$ | 7 462,1 \$ | 7 300,8 \$ |
| Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 161,5 | 4 991,5 | 4 706,0 |
| Capital total | 12 537,8 \$ | 12 453,6 \$ | 12 006,8 \$ |

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins et la volatilité des prix du carburant.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.

- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 5 novembre 2022, au 7 mai 2022 et au 30 octobre 2021 :

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | 5 nov. 2022 | 7 mai 2022 | 30 oct. 2021 |
|---|-------------|------------|--------------|
| Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle | 5 161,5 \$ | 4 991,5 \$ | 4 706,0 \$ |
| Actions en circulation (de base) | 260,1 | 265,2 | 265,4 |
| Valeur comptable par action ordinaire | 19,84 \$ | 18,82 \$ | 17,73 \$ |

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 14 décembre 2022
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada